Conservatoire de musique de Gaillon

Le conservatoire...

Le conservatoire de musique de Gaillon, service de l'Agglomération Seine-Eure, est situé à proximité du centre-ville et surplombe le château. L'établissement, labellisé par le Ministère de la culture, propose des activités d'enseignement musical instrumental ou vocal mais aussi de nombreuses pratiques collectives.

Une équipe de 26 enseignants, qualifiés, entourés de 5 permanents, assure avec conviction et efficacité un enseignement en constante évolution et adaptation face aux nécessités de la société et désirs des 500 usagers.

Cycle éveil

Découverte et initiation

Ouvrir et affiner les perceptions de la créativité et de la sensibilité artistique

1er cycle

Cursus général
(à partir de 7 ans)

→ Choisir une discipline dominante (instrument, voix)

→ Constituer les bases de la pratique musicale et les bases culturelles

→ Construire la motivation et la méthode

→ Découvrir les pratiques collectives.

Entrée au conservatoire	1ère année	2ème année	3ème année
5 ans Grande section	Jardin musical	Eveil musical + Passeport découverte instrumentale	FM Initiation + instrument + chant choral
6 ans CP	Eveil musical + Passeport découverte instrumentale	FM Initiation + instrument + chant choral	FM 1 - 1er cycle + instrument + orchestre

...un cursus complet

Les études sont composées de trois cycles, d'une durée moyenne de 3 à 4 ans par phase, et comprennent en général un cours collectif de formation musicale, un cours individuel instrumental et une pratique en groupe.

Le conservatoire de l'Agglo Seine-Eure accentue particulièrement son action vers les pratiques collectives, véritable raison d'être du musicien en herbe ou du pratiquant confirmé et source première de la motivation et du plaisir des pratiquants de tous âges

2ème cycle

BEM (Brevet d'études musicales, admission en 3e cycle)

Épreuve inter conservatoires

→ Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle

→ S'approprier un langage musical et acquérir les bases d'une pratique autonome

→ Etre capable de tenir sa place dans une pratique collective

3ème cycle

CEM (Approfondissement des acquis Certificat d'études musicales)

A l'issue de l'examen de fin de 2e cycle et de l'obtention d'un BEM, l'élève peut s'engager dans un 3e cycle (2 à 3 ans)

→ Développer un projet artistique personnel

→ Accéder à une pratique autonome

→ Acquérir les connaissances structurées

→ S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur

→ Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur

Perfectionnement vers une pratique amateur

Parcours individualisé :

→ FM en option

→ Cours instrumental de perfectionnement (durée limitée)

→ Pratique(s) collective(s) au choix

Enseignement moderne et moins contraignant

Le conservatoire utilise des méthodes novatrices, telle la méthode de formation musicale « symphonique FM », qui s'adapte à l'instrument de chacun et transforme chaque classe en une petite formation d'orchestre et facilite grandement la compréhension du langage et de la notation musicale par la pratique.

D'autre part, en accolant le cours de formation musicale à celui de pratique collective lors des 5 premières années d'apprentissage, le conservatoire rend encore plus attrayant le premier cycle, tout en réduisant le nombre de déplacements hebdomadaires et le temps passé au conservatoire.

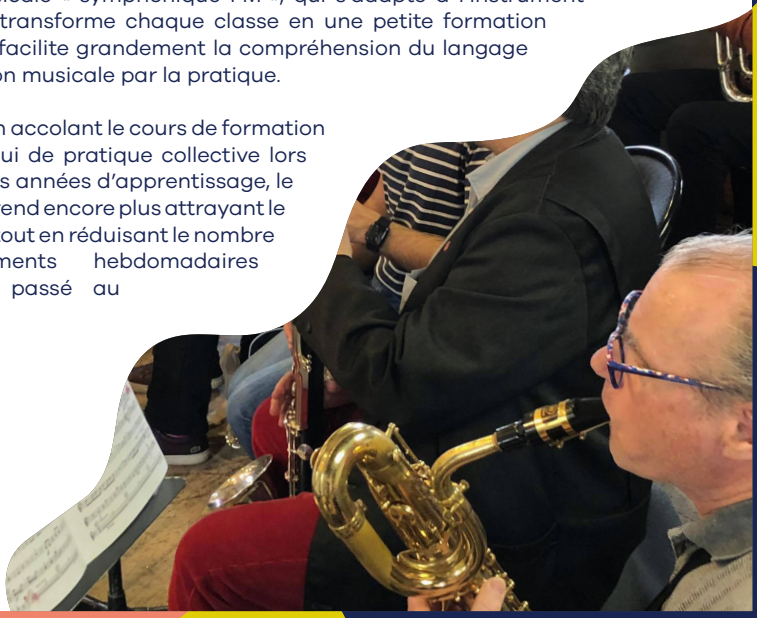

Jardins et éveils

Découvrir la musique dès l'âge de 5 ou 6 ans au Conservatoire de musique : écouter, chanter, danser...

Le Conservatoire réserve aux jeunes enfants inscrits en grande section maternelle ou en CP (âge idéal pour commencer la musique) un accueil spécifique permettant aux enfants d'aborder le monde de la musique de façon ludique et enthousiasmante.

Les cours de jardin musical (GS) et les cours d'éveil musical (CP) offrent la possibilité de jouer ensemble des instruments, de découvrir les musiques d'ici et d'ailleurs, de chanter, danser et pratiquer des ateliers musicaux permettant de connaître tous les instruments de musique enseignés au Conservatoire, et de procéder à son choix d'orientation pour les années suivantes.

Ces activités sont proposées aux enfants afin de privilégier une approche vivante de la musique, tout en développant les premiers apprentissages du futur musicien instrumentiste.

Pour les Adultes

De nombreux adultes fréquentent le conservatoire de musique tant pour y reprendre ou poursuivre une pratique que pour bénéficier d'un apprentissage. Un cursus « adulte » et différentes activités leur sont dédiés.

Parcours individualisé	Parcours « pratiques amateurs »
Elève	Adhérent
1 à 4 années FM*	-
2 pratiques obligatoires parmi : FM* Instrument Pratique collective	Pratique(s) collective(s) de toutes esthétiques au choix
Evaluation continue	-
Possibilité d'intégrer le cursus complet	

*FM : formation musicale

Les pratiques collectives

Accessibles dès la première année de pratique, elles permettent aux élèves de s'épanouir dans leur progression et à tout musicien amateur de la région de s'intégrer dans des ensembles de niveaux et répertoires différents… De la musique ancienne aux ateliers variétés, en passant par les grandes formations orchestrales et vocales classiques, chacun peut y trouver sa place !

Les orchestres : orchestres préludes et juniors à cordes et à vents, orchestre d'harmonie et orchestre symphonique inter conservatoires « Agglo Seine-Eure/SNA »

Les ensembles : ensemble de musiques traditionnelles, ensembles de guitare, percussion, flûte à bec, accordéon, flûte traversière, ensemble de musique ancienne, petits ensembles mixtes et formations de classes ponctuelles

Les ateliers : musique de chambre, atelier instrumental adultes, trois niveaux d'ateliers variétés, ateliers jazz jeunes et adultes.

La musique amplifiée : le conservatoire propose à tout groupe amateur, de musique actuelle ou toute autre esthétique musicale, porteur d'un projet et désireux d'évoluer, de profiter de son studio de répétition isolé et équipé.

Les pratiques vocales : vous ne lisez pas la musique…
Mais rien ne vous empêche de chanter sous la conduite d'un chef de chœur !
- Chorale enfants pour les 7 – 13 ans le samedi de 10h30 à 11h45
- Chorale adultes chaque lundi de 20h30 à 22h
- Ensemble vocal le vendredi de 19h30 à 20h30
- Atelier lyrique le lundi de 19h30 à 20h30

Le « café chansons seniors », ouvert à tous les adultes disponibles ou retraités, propose une activité conviviale axée autour de la chanson chaque mardi matin de 9h30 à 12h.

L'atelier karaoké live, mis en place à la rentrée 2019, vous permet de chanter dans la configuration d'un karaoké tout en étant accompagné d'un professeur jouant en live le mardi de 18h30 à 19h30.

Les disciplines

Cordes frottées

- Violon
- Violoncelle
- Alto
- Contrebasse

Cuivres

- Tuba
- Trompette
- Cor
- Trombone

Chant

- Chant,
- technique vocale

Polyphoniques

- Accordéon
- Guitare classique
- Piano

Bois

- Flûte traversière
- Clarinette
- Saxophone
- Hautbois
- Flûte à bec
- Basson

Percussions

- Peaux (tambours, timbales...)
- Claviers (xylophone...)
- Accessoires

Musiques trad.

- Cornemuse
- Bombarde
- Danse bretonne

Musiques actuelles

- Batterie
- Guitare basse
- Piano jazz

Location d'instruments

Le conservatoire de l'Agglo Seine-Eure propose des instruments en prêt à prix modique afin d'assurer les premières années. Les tarifs sont définis à l'année.
Toutefois, les apprentis pianistes, percussionnistes ou batteurs sont invités à prendre conseil auprès des professeurs avant de procéder à l'achat de tout ou partie de ces familles instrumentales non fournies par le conservatoire.

Choisir son instrument !

• Afin de permettre aux enfants de choisir leur instrument, des ateliers de découverte fonctionnent à raison d'une séance par semaine tout au long de l'année d'éveil musical. Les enfants s'essayent à la pratique de toutes les familles instrumentales et choisissent en fin d'année en fonction de leur intérêt.

• Le conservatoire vous propose également un parcours à la carte d'essais instrumentaux mais aussi des outils numériques de découverte instrumentale à tout moment de l'année et pour tout public. Pour ce faire, il suffit de contacter le secrétariat.

• Un forum est organisé lors des portes ouvertes annuelles où chacun peut s'essayer ou découvrir l'instrument de ses rêves !

La saison artistique

Le conservatoire fourmille d'idées et de projets ; à toutes saisons et en tous lieux, il contribue à apporter une vie artistique à notre territoire tout en répondant à ses objectifs d'enseignement. Le nombre de classes et l'existence des formations de pratiques collectives génèrent une importante activité de production en public ; ainsi, auditions de classes, d'ateliers et ensembles orchestraux et vocaux se succèdent à un rythme constant tout au long de l'année, dans les locaux du Prieuré et dans les différents lieux de diffusion de l'Agglo.

Les plus importantes formations du conservatoire jouent fréquemment en région Normandie, ainsi qu'à Paris et sur le territoire national. L'orchestre d'harmonie a effectué deux tournées internationales qui l'ont conduit en Autriche, Allemagne, République Tchèque et à Venise en Italie. Le conservatoire organise d'autre part avec les établissements scolaires des communes qui bénéficient de ses interventions des spectacles « vivants », des projets pédagogiques et des présentations instrumentales avec ses professeurs.

Tous les ans, le conservatoire édite une plaquette concernant sa saison artistique.

Les partenariats

- les communes, écoles, collèges et lycées du territoire
- les associations culturelles, théâtre, musique et danse
- l'Espace culturel Marcel Pagnol, les conservatoires et orchestres du réseau : les établissements d'enseignement artistique présents sur l'Agglomération Seine-Eure, les conservatoires de la SNA, la Société Philharmonique de Vernon et des établissements régionaux
- L'ADAM (association des amis de la musique)
- Meskañ, association de culture celtique
- L'Etat, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- Le Conseil départemental de l'Eure.

Horaires

Le secrétariat du conservatoire est ouvert :
Du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 (18h le lundi).
Le vendredi de 9h à 12h30.

Ré-inscriptions

Les ré-inscriptions de nos élèves et adhérents sont ouvertes à la fin de l'année scolaire (juin – juillet).

Nouvelles inscriptions

Elles s'effectuent en tout début d'année scolaire (fin août - septembre) en fonction des places disponibles.
Toutefois, il est fortement conseillé de renseigner des formulaires de demande de nouvelle inscription qui sont disponibles dès le mois de juin auprès du secrétariat et sur le site de l'agglo.

N'hésitez pas à nous contacter pour un renseignement personnalisé.

Infos

Conservatoire de musique de l'Agglo Seine-Eure
Centre culturel « Le Prieuré »
Allée de l'Ermitage à Gaillon
02 32 52 85 78
secretariat.conservatoire@seine-eure.com

www.agglo-seine-eure.fr

seine eure agglo

© Imprimé par IRS, Route de Bourgtheroulde, 27670 Bosroumois - Agglo Seine-Eure, Louviers - SIRET n° 200 089 45600012 - Ne pas jeter sur la voie publique -28/05/2020